

Appel à projets doctorant·es et jeunes docteur·es MSH Val de Loire 2027

La MSH Val de Loire a pour missions de développer l'interdisciplinarité, les recherches transversales entre équipes de recherche en SHS et en Sciences (théoriques et/ou appliquées), tout en promouvant une action forte à l'international et le soutien aux doctorant·es et jeunes docteur·es.

Dans ce cadre, la MSH Val de Loire propose un appel à projets **d'aide aux missions de recherche des doctorant·es et jeunes docteur·es** des laboratoires de son périmètre, leur permettant de participer à des missions de recherche (terrain, archives, bibliothèques, enquêtes diverses, traitement de données, etc.) à **l'exclusion des colloques**.

Les projets devront s'inscrire dans la dynamique de la Science Ouverte en respectant les principes FAIR : Facile à trouver, Accessible, Interopérable et Réutilisable. A ce titre, la production scientifique (publications, données, outils) devra, à terme, être déposée sur des plateformes ouvertes (HAL, NAKALA, Recherche Data Gouv, Canal U...). Pour les publications, le modèle Diamant devra être privilégié, ce dernier comprenant les revues et les plateformes qui ne font payer ni les auteurs et autrices ni les lecteurs et lectrices (<https://www.ouvrirlascience.fr/plan-daction-pour-les-revues-diamant/>).

Peuvent candidater, les **doctorant·es et les docteur·es ayant soutenu leur thèse depuis moins de deux ans**. L'appel n'est pas ouvert aux nouveaux titulaires (maîtres de conférences ou chercheurs). Les co-financements et demandes de financements aux écoles doctorales, aux laboratoires ou autres sont à préciser. Les doctorant·es qui auraient déjà obtenu un financement de la MSH dans le cadre de leur thèse ne pourront pas candidater à nouveau.

Au maximum huit projets pourront être retenus bénéficiant d'un financement maximal de 1 000€ chacun. La durée du projet est de 12 mois maximum.

Présentation scientifique du projet :

Cette présentation n'excédera pas deux pages (hors bibliographie) et prendra en compte les éléments suivants :

- Les objectifs du projet
- La problématique générale
- Les conditions de mise en œuvre concrètes de la mission de recherche et, si pertinent, de l'accès au(x) terrain(s), devront être précisées (enquête ethnographique : entretiens, observation, accès aux archives etc. ; étude quantitative etc.)
- La plus-value scientifique attendue du soutien de la MSH, et le cas échéant, les dimensions interinstitutionnelles, interdisciplinaires et internationales
- Un calendrier des activités qui seront menées au cours des 12 mois de financement
- Les actions de diffusion et de valorisation des résultats envisagées
- Les candidat·es devront préciser l'inscription du projet dans leur trajectoire et perspectives professionnelles, selon que la thèse est en cours ou soutenue.

Critères d'évaluation :

- L'excellence scientifique du projet
- La pertinence de la méthodologie proposée et la faisabilité de la mission
- La pertinence du calendrier des actions et du budget dans la réalisation du projet
- Apport à la thèse en cours ou au projet de recherche du/de la doctorant·e ou jeune docteur·e

Modalités de dépôt du projet :

- Les dossiers de réponse sont à remplir à l'aide d'un formulaire en ligne disponible à l'adresse <http://aap.msh-vdl.fr/>; ils doivent être imprimés avec les annexes (budget, calendrier du projet, avis du/de la directeur·ice de thèse et du/de la directeur·ice de laboratoire), signés, puis **envoyés par mail** à Lydia SEABRA, secrétaire générale de la MSH (lydia.seabra@univ-tours.fr), Laurence RAGEOT, responsable de l'Atelier numérique (laurence.rageot@univ-tours.fr), et Adeline JOFFRES, référente scientifique (adeline.joffres@univ-tours.fr).
- La date limite de soumission des projets est fixée au **10 décembre 2026**.

Autres informations :

- La sélection des projets par le Conseil Scientifique de la MSH Val de Loire aura lieu en mars 2027
- La subvention sera versée en une seule fois au laboratoire porteur du projet qui en assurera la gestion
- Au cours du projet, le/la porteur·euse pourra, s'il/elle le souhaite, solliciter la MSH afin de faire un point d'avancement
- Le/la porteur·euse s'engage à présenter le bilan ou l'état d'avancement du projet lors des Journées scientifiques qui se tiendront **en 2028**.
- Au terme du financement du projet (année N+1 après la réception de la subvention), il sera demandé au/à la porteur·euse ou au laboratoire de fournir un bilan financier ainsi qu'un bilan scientifique dans un format libre (rapport 3 p. max., vidéo, affiche, etc.)
- Le/la porteur·euse s'engage à faire mention de la MSH Val de Loire sur les supports liés au projet (logo sur affiches et programmes, HAL, publications)
- Le/la porteur·euse s'engage également à informer la MSH Val de Loire de toute publication produite pendant et après le projet, ainsi que du dépôt de candidature lors d'AAP régionaux, nationaux et internationaux. Le/la porteur·euse informera la MSH Val de Loire de toute action/manifestation scientifique en lien avec le projet.

Lydia SEABRA, secrétaire générale de la MSH, Laurence RAGEOT, responsable de l'Atelier numérique, et Adeline JOFFRES, référente scientifique, sont à votre disposition pour vous accompagner dans la formulation de la réponse à cet appel.

Xavier RODIER
Directeur de la MSH Val de Loire